

## **ANNEXES**

---

**1. *Tableau d'équilibre 2015 - 2016***

**2. *Tableau II-2 du compte de gestion***

**3. *Information des Citoyens – Présentation synthétique des informations financières essentielles (article L.3313-1 du CGCT)***

**1. Tableau d'équilibre 2015-2016**

<i>En millions d'euros</i>	<b>BUDGET PRINCIPAL</b>		
	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>Evolution 2015 / 2016 En %</b>
<b>Recettes Réelles de Fonctionnement</b>	2 292,6	2 291,7	-0,04%
<b>Dépenses Réelles de Fonctionnement</b>	1 983,9	2 000,3	0,83%
<b>Epargne brute</b>	308,7	291,4	-5,61%
<b>Annuité dette en capital</b>	54,5	56,9	4,42%
<b>Epargne nette</b>	254,2	234,5	-7,75%
<b>Recettes Réelles d'Investissement (hors dette)</b>	44,9	57,9	29,16%
<b>Dépenses réelles d'Investissement (hors dette)</b>	490,3	430,2	-12,26%
<b>Emprunts (dont avance FCTVA)</b>	189,1	133,0	-29,69%
<b>Résultat exercice</b>	-2,1	-4,8	125,94%
<b>Résultats antérieurs</b>	69,2	67,1	-3,07%
<b>Résultat cumulé</b>	67,1	62,3	-7,17%

## 2 – Tableau II-2 du compte de gestion

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 013090

NOM DU POSTE COMPTABLE : P.DEP BOUCHES-DU-RHONE

ETABLISSEMENT : DEPART. DES BOUCHES DU RHONE

### Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

01300 - DEPART. DES BOUCHES DU RHONE

Exercice 2016

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2015	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2016	RESULTAT DE L'EXERCICE 2016	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2016
I - Budget principal					
Investissement	-107 981 976,79	0,00	-69 823 196,43	0,00	-177 805 173,22
Fonctionnement	175 043 163,05	28 949 909,19	93 967 524,45	0,00	240 060 778,31
<b>TOTAL I</b>	<b>67 061 186,26</b>	<b>28 949 909,19</b>	<b>24 144 328,02</b>	<b>0,00</b>	<b>62 255 605,09</b>
II - Budgets des services à caractère administratif					
CG 13 - LABORATOIRES					
Investissement	872 465,51	0,00	-117 909,86	0,00	754 555,65
Fonctionnement	257 165,10	0,00	69 197,13	0,00	326 362,23
<b>Sous-Total</b>	<b>1 129 630,61</b>	<b>0,00</b>	<b>-48 712,73</b>	<b>0,00</b>	<b>1 080 917,88</b>
CG 13 - MAISON DE L ENFANCE					
Investissement	2 685 994,25	0,00	-56 144,35	0,00	2 629 849,90
Fonctionnement	242 384,07	5 050,00	365 591,89	0,00	602 925,96
<b>Sous-Total</b>	<b>2 928 378,32</b>	<b>5 050,00</b>	<b>309 447,54</b>	<b>0,00</b>	<b>3 232 775,86</b>
CG 13 - C.M.P. COURS LIEUTAUD					
Investissement	156 463,30	0,00	11 306,66	0,00	167 769,96

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 013090

NOM DU POSTE COMPTABLE : P.DEP BOUCHES-DU-RHONE

ETABLISSEMENT : DEPART. DES BOUCHES DU RHONE

### Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

01300 - DEPART. DES BOUCHES DU RHONE

Exercice 2016

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2015	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2016	RESULTAT DE L'EXERCICE 2016	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2016
Fonctionnement	271 177,19	0,00	184 745,45	0,00	455 922,64
<b>Sous-Total</b>	<b>427 640,49</b>	<b>0,00</b>	<b>196 052,11</b>	<b>0,00</b>	<b>623 692,60</b>
<b>TOTAL II</b>	<b>4 485 649,42</b>	<b>5 050,00</b>	<b>456 786,92</b>	<b>0,00</b>	<b>4 937 386,34</b>
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
CG 13 - PORTS DE PLAISANCE					
Investissement	134 534,83	0,00	-71 849,73	0,00	62 685,10
Fonctionnement	-15 048,09	0,00	88 703,12	0,00	73 655,03
<b>Sous-Total</b>	<b>119 486,74</b>	<b>0,00</b>	<b>16 853,39</b>	<b>0,00</b>	<b>136 340,13</b>
<b>TOTAL III</b>	<b>119 486,74</b>	<b>0,00</b>	<b>16 853,39</b>	<b>0,00</b>	<b>136 340,13</b>
<b>TOTAL I + II + III</b>	<b>71 666 322,42</b>	<b>28 954 959,19</b>	<b>24 617 968,33</b>	<b>0,00</b>	<b>67 329 331,56</b>

## COMPTE ADMINISTRATIF 2016 – DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE

### INFORMATION DES CITOYENS

(Article L.3313-1 du code général des collectivités territoriales)

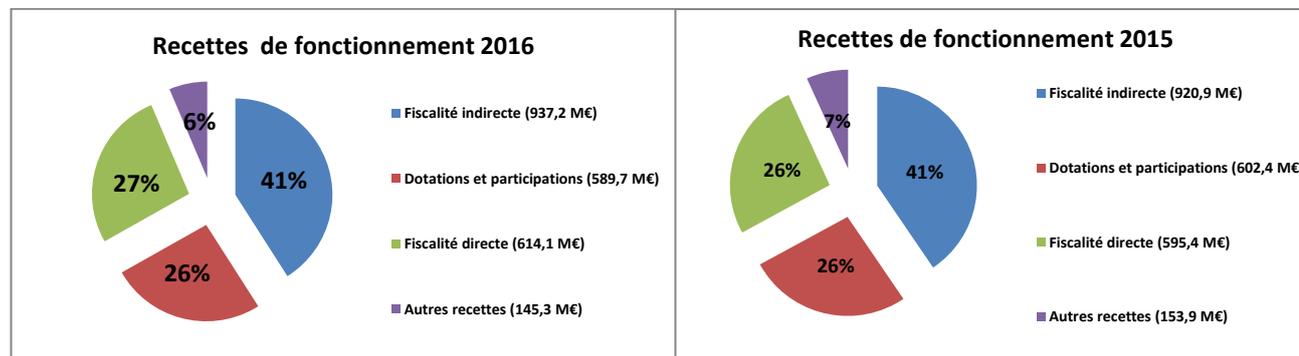
Malgré un contexte défavorable, la majorité départementale a su développer les projets issus des « Etat généraux de Provence » (EGP) et préserver les grands équilibres financiers de la collectivité.

Le Département présente ainsi pour la première fois depuis plusieurs années, un taux de progression des ressources légèrement supérieur à celui des charges.

Cela a été possible par les efforts de gestion entrepris à partir de 2015 et confirmés par un plan d'économie de 35 M€ sur les moyens généraux et la rationalisation de certaines politiques publiques.

Ainsi les objectifs des orientations budgétaires 2016 de maîtrise de l'endettement, de préservation du niveau d'épargne et de soutien à l'investissement local ont donc été tenus.

#### Des recettes de fonctionnement en légère progression : 2.286,4 M€<sup>1</sup> (+0,6 %)



NB : hors provisions et régularisations comptables.

- **La fiscalité directe : 614,1 M€**

Les recettes de fiscalité directe sont en progression de 18,8 M€. Elles sont essentiellement composées de la taxe foncière sur les propriétés bâties (365 M€) dont le taux est resté stable, de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (237,9 M€), de l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (7,5 M€).

- **La fiscalité indirecte : 937,2 M€**

Le produit fiscal indirect 2016 est en hausse de 1,8 %. Il est notamment composé du produit des droits de mutation à titre onéreux (340,7 M€), en hausse de 8%. Toutefois, une grande partie de ce produit supplémentaire (37,9 M€) est reversée au fonds national de péréquation au profit d'autres départements.

Le Département perçoit également le produit de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (371 M€), celui de la taxe sur les conventions d'assurance (192,9 M€) ou encore de la taxe départementale sur la consommation finale d'électricité (21,5 M€).

- **Les concours de l'Etat et de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) : 589,7 M€**

La dotation globale de fonctionnement représente 340 M€, une nouvelle fois en baisse de 35 M€ (-9,3%). La dotation générale de décentralisation reste inchangée depuis plusieurs années (11,9 M€).

Par ailleurs, des dispositifs de compensation garantissent la neutralité financière de la réforme fiscale de 2011 : le FNGIR (37,7 M€) et la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (48,6 M€) tous deux reconduits chaque année. Le Département a également été attributaire d'une compensation de 16 M€ au titre du fonds de mobilisation départementale pour l'insertion destiné à atténuer les déficits de financement du revenu de solidarité active (RSA).

Concernant les concours versés par la CNSA pour le financement de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) et des prestations de compensation du handicap (PCH), ainsi que la dotation à la maison départementale des personnes handicapées, les recettes s'élèvent à 84,4 M€.

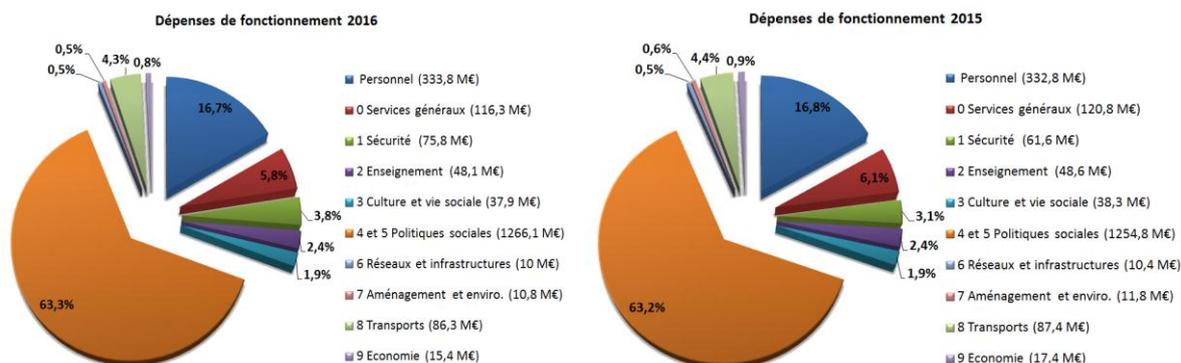
<sup>11</sup> Recettes réelles de fonctionnement hors reprises de provisions.

Enfin, le Département perçoit les frais de gestion de la taxe foncière sur les propriétés bâties (16,8 M€) et est également attributaire d'une recette de péréquation de 14,5 M€.

- **Les autres produits : 145,3 M€**

Les recettes et participations du secteur social sont de 90,8 M€. Les autres produits (54,6 M€) proviennent notamment des produits des services et du domaine et ventes diverses, de diverses participations, de produits financiers et de recettes exceptionnelles.

**Une grande maîtrise des dépenses de fonctionnement : 1.994,7 M€ (+0,7%)**



- **Les charges de personnel : 333,8 M€**

Les dépenses de personnel sont stables (+0,3%), alors que l'ensemble des départements ont connu une progression moyenne de 1,4%.

- **Les dépenses d'aide sociale et de solidarité : 1.266,1 M€**

Politique essentielle pour le Département, ces dépenses progressent de moins de 1% (+11,3 M€) grâce à la diminution du nombre de bénéficiaires du RSA.

Malgré une situation économique tendue, la mise en œuvre des politiques nouvelles issues des EGP a porté ses fruits. Ainsi, les dépenses d'insertion se limitent à 516,5 M€ (-0,8%) avec une stabilisation de la somme des allocations versées et un nombre moyen d'allocataires du RSA en diminution de plus de 4.000 allocataires.

Les dépenses liées à l'APA, qu'il s'agisse de l'aide à domicile ou en établissement se stabilisent à 155 M€.

La collectivité a financé le handicap à hauteur de 259,7 M€ en 2016 (+14,6 M€ ; +5,9%). Le nombre d'allocataires de la PCH n'a cessé d'augmenter, entraînant une croissance de ce poste de dépense de 12%.

La prévention médico-sociale et les dépenses relatives aux familles et à l'enfance représentent 182,7 M€.

Elles recouvrent principalement : des actions éducatives, des mesures de placement et des aides financières, la protection maternelle et infantile, la prévention et l'éducation par la santé, le financement de prestations d'analyses.

Les autres interventions sociales totalisent 23,5 M€.

- **Les transports : 86,3 M€**

Soucieux de favoriser la mobilité des usagers, le Département accélère son action (+5,2%) avec des dépenses liées à la gestion du réseau, au transport scolaire et un plan mobilité qui prévoit de consacrer 330 M€, pour des actions comme les routes, les pistes cyclables et le numérique.

- **La sécurité : 75,8 M€**

En croissance de 23% ce poste couvre les dépenses de prévention incendie et de protection des massifs forestiers. Il s'agit notamment du financement du service départemental d'incendie et de secours (61,9 M€) et du bataillon des marins pompiers de Marseille (10,8 M€).

- **L'éducation et la politique en faveur des collèges : 48,1 M€**

La plus grosse part de ces dépenses concerne les dotations de fonctionnement des collèges (24 M€), permettant de couvrir la gestion quotidienne et une part de l'indispensable effort d'informatisation.

- **La culture, la vie sociale, la jeunesse, les sports et loisirs : 37,9 M€**

Dans ces domaines les aides du Département permettent l'organisation de nombreuses actions : fonds d'aide aux jeunes, Marseille-Cassis, l'Open13, Mondial la Marseillaise à pétanque...

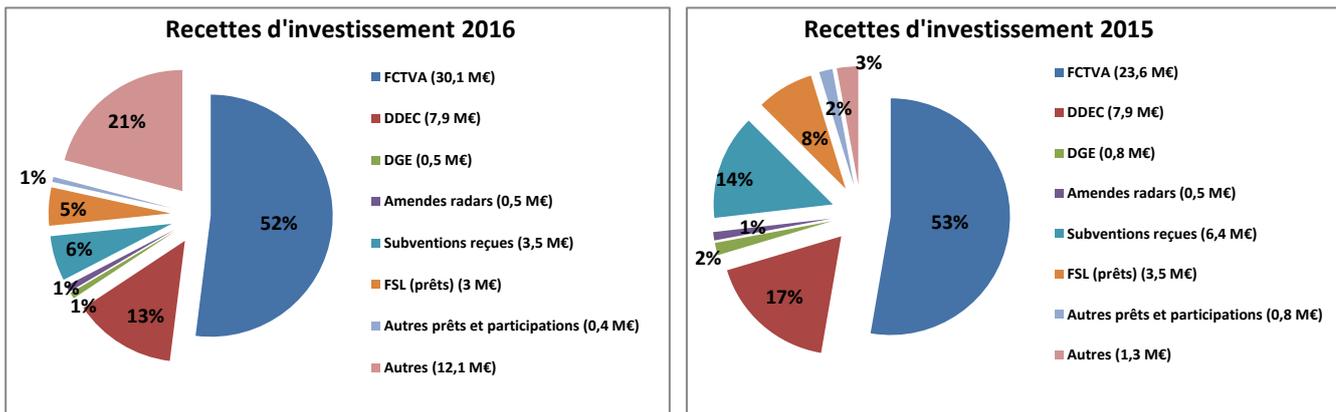
- **Le développement économique, l'agriculture et l'aménagement du territoire: 36,2 M€**

Ces actions regroupent les interventions dans le domaine du développement économique (15,4 M€), celui des réseaux et infrastructures (10 M€) et ceux de l'aménagement et de l'environnement (10,8 M€).

- **Les dépenses d'administration générale de la collectivité : 116,2 M€**

Ces dépenses sont en recul de 3,8% en 2016, en adéquation avec les objectifs d'économies fixés par la collectivité.

**Un remboursement exceptionnel qui fait croître les recettes d'investissement : 57,9 M€ (+29,2%)**



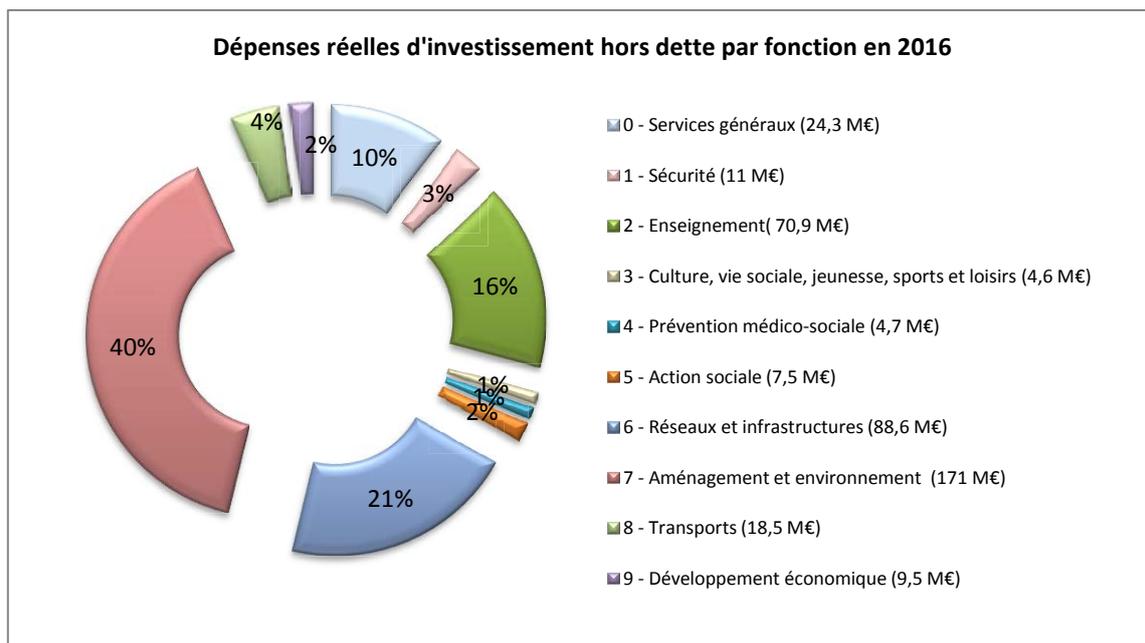
Le fonds de compensation de la TVA est la plus importante recette d'investissement (30,1 M€). Elle est en progression de 6,5 M€.

Des recettes exceptionnelles liées à la rocade L2 de Marseille (7,5 M€) et des versements de la SNCF (3,1 M€) justifient l'importante variation 2015/2016.

**Un niveau d'investissement toujours soutenu : 430,2 M€**

Le département des Bouches-du-Rhône a constaté cette année une baisse de ses dépenses d'investissement. Elle est consécutive à des retards dans l'exécution des projets et à la fin de certaines opérations.

Les subventions d'équipement restent les dépenses les plus significatives (278,4 M€) et représentent 65% des dépenses d'investissement. La collectivité a aussi exécuté un investissement direct de 146,4 M€ (+2,9%).



- **L'aménagement et l'environnement : 171 M€**

Le soutien déterminé du Département à l'économie locale représente 40% du montant total des dépenses réelles d'investissement. Le Département mène ainsi une politique volontariste dans les domaines de l'aide aux communes (143,5 M€) ou du logement (18,6 M€).

- **Les transports, réseaux et infrastructures : 107,1 M€**

Entretien et travaux au titre des réseaux et infrastructures représentent 88,6 M€, dont 85,9 M€ consacrés à l'entretien et l'aménagement des 3.100 km de voirie départementale. Notamment 41,2 M€ concernent le projet de rocade L2 à Marseille. L'investissement dans les transports publics est de 18,5 M€, cette compétence a été transférée au 1<sup>er</sup> janvier 2017 à la Région PACA et à la Métropole Aix Marseille Provence, le Département ne conservant que le transport des élèves handicapés.

- **L'enseignement : 70,9 M€**

Les 135 collèges publics relèvent des compétences obligatoires du Département. Leur construction, rénovation, réhabilitation, modernisation et entretien a représenté 70,9 M€. Plusieurs dispositifs innovants sont mis en place à travers le projet « Collège 100% numérique ». Enfin l'investissement du Département dans la recherche et l'enseignement supérieur s'est élevé à 12,6 M€.

- **L'action sociale et solidarités : 12,2 M€**

Le Département investit dans les technologies innovantes et contribue au financement des travaux dans les établissements de soins. Il participe également à la modernisation des technologies de santé (imagerie médicale...).

- **La sécurité : 11 M€**

Le Département soutient le SDIS en finançant ses équipements : matériels et bâtiments.

- **Le développement économique, le tourisme et l'agriculture : 9,5 M€**

Le Département favorise la mise en place d'un environnement propice à la création d'emplois dans les secteurs des entreprises, du tourisme et de l'agriculture.

- **La culture, la vie sociale, la jeunesse, les sports et loisirs : 4,6 M€**

L'éducation artistique, la création et la diffusion culturelle, le patrimoine historique, les équipements culturels ont amené le Département à investir 4,6 M€ en 2016.

- **Les moyens généraux : 24,3 M€**

Cette fonction constitue l'appui technique au développement de toutes les politiques départementales : informatique, matériels, véhicules, mobiliers, travaux sur bâtiments.

### **La situation financière du Département**

Malgré le contexte économique et social et les contraintes budgétaires, les équilibres financiers et les marges de manœuvre ont été préservés. Cette politique financière a permis de maintenir et de développer les politiques publiques en préservant sur le long terme les capacités d'action du Département.

L'épargne après financement de la dette est de 234,5 M€, représentant plus de 50% du financement.

L'endettement au 1<sup>er</sup> janvier 2017 représentait 727,9 M€ et une solvabilité de 2,5 ans, alors que la solvabilité moyenne des départements est de 5,2 ans.